

Gélinas, Monique (BAPE)

De: Jean-Pierre Range
Envoyé: 31 mars 2011 18:18
À: eolien-saint-valentin@bape.gouv.qc.ca
Objet: Mémoire du Parc Safari

279 P NP **DM199**

Projet de parc éolien de Saint-Valentin

6211-24-047

Monsieur le Président,

Monsieur le Commissaire,

Le Parc Safari est un moteur de l'industrie touristique. Grâce à sa renommée établie depuis 1972 et au renouvellement constant de l'offre de divertissements qui vient compléter la visite proprement zoologique, le Parc attire année après année de 300 à 420 000 invités qui découvrent aussi la région des Jardins du Québec, le Richelieu, le Lac Champlain, des forts et des golfs et des producteurs agricoles, viticulteurs et pommiculteurs.

Le Parc Safari est situé à cheval sur le territoire des villages de Saint-Bernard-de-Lacolle et de Hemmingford-Canton. Il offre à ses invités venue du Québec (79%), de l'Ontario (8%) et du nord des États-Unis (11%) et international (2%) une expérience unique de contact avec la faune africaine qui interagit avec les visiteurs. Le Parc participe aux programmes de reproduction d'espèces menacées: au au fil des ans il a exporté des animaux dans plus de 25 pays (dont l'Autriche, l'Allemagne et la Grande Bretagne, en 2010).

Pour accueillir ses visiteurs, le Parc Safari a un personnel de 35 permanents et de 330 jeunes employés saisonniers dont la grande majorité sont des étudiants de la région. Agés de 15 à 20 ans, ils reçoivent une formation professionnelle soignée et tellement appréciée qu'ils reviennent plusieurs saisons d'affilée assurer le bon fonctionnement des installations. Le Parc est également un partenaire économique majeur de la région y achetant pour 9,5 millions de dollars en services et produits annuellement.

Dans la Vallée du Richelieu, deux projets éoliens annoncent de sérieuse remise en question pour tout investisseur de l'industrie touristique. Votre commission se préoccupe du projet de centrale éolienne de Saint-Valentin, mais comme entrepreneur je ne peux dissocier le projet qui guette aussi le village de Saint-Cyprien. Ériger 25 structures de plus de 100 mètres dans nos campagnes et éventuellement en rajouter modifiera considérablement le paysage, apportera un fond sonore nouveau et nuisible, et jettera de sérieux doutes sur les perspectives de croissance des visites aux producteurs-vendeurs membre du Circuit des paysans par les excursionnistes et les touristes.

Il est faut de prétendre qu'un parc d'éoliennes accroîtra l'attrait touristique. Pouvez-vous imaginer des éoliennes dans les vignobles de St-Émillion (France), de Nappa Valley (Californie) ? Alors pourquoi chez nous accepterions-nous de défigurer le décor bucolique de nos terres les plus riches ?

Notre région depuis 1700, mise sur sa vocation agricole, ses vergers, ses vignobles et ses entreprises de transformation alimentaire: une entreprise touristique comme le Parc Safari, les golfs, les agriculteurs comptent sur le calme des environs et la splendeur des paysages pour provoquer le désir de venir chez nous. Pour les convaincre de revenir, il faut réduire les irritants. **LES ÉOLIENNES SERONT À JAMAIS UN IRRITANT.**

Nos activités agricoles et touristiques nous obligent à faire venir des milliers d'employés saisonniers. **Nos besoins à court terme ne sont donc pas la création d'emplois ni un apport de revenus criants. Alors pourquoi des éoliennes ICI au lieu de les placer là où il y a un réel besoin ?**

Permettez-nous de protéger nos terres, de poursuivre notre démarche de croissance axée sur l'achat de

2011-04-01

produits chez les paysans, de développer le marché des excursionnistes et du tourisme durable pour une meilleure qualité de vie pour tous; les invités et tous ceux vivent ici.

Monsieur le Président, Monsieur le Commissaire, je vous invite respectueusement à recommander le rejet de ce projet.

Le Président du Parc Safari

Jean-Pierre Ranger
rc

850,

Hemmingford, QC, J0L 1H0 450-247-2727 poste 2203